Rapport moral et rapport d'activité 2013

aglca
2, boulevard Irène Joliot-Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex
04 74 23 29 43
fax 04 74 23 65 26
mel aglca@aglca.asso.fr
site www.aglca.asso.fr

Rapport moral

Si je devais résumer en deux mots notre année écoulée, je choisirais sans hésitation ceux de COOPERATION et MUTUALISATION. Ces mots étaient d'ailleurs deux des trois termes d'un débat que nous avions organisé il y a quelques temps maintenant (le troisième étant celui de concurrence).

La COOPERATION, nous l'avons évoquée à de nombreuses reprises à travers la réflexion que nous avons menée sur notre projet associatif.
- Coopération en interne entre salariés des différents services de l'AGLCA ainsi qu'entre les salariés et les administrateurs.
- Coopération à l'externe d'une part à travers les différents réseaux dans lesquels nous nous retrouvons (RAIA, SAVARA, RNMA) et d'autre part avec certains partenaires réguliers avec lesquels nous organisons des actions, des réunions et des manifestations.
Je constate d'ailleurs que la coopération est d'une certaine manière notre « coeur de métier » puisque à travers les actions que nous réalisons, que ce soit au service des associations, des habitants ou des collectivités locales, notre souhait n'est pas de faire « à la place de » mais de mettre à la disposition de chacun des outils, des moyens et des « savoir-faire » pour les associations, les habitants de Bourg-en-Bresse et des environs ainsi que les collectivités locales qui font appel à nos services pour développer leurs actions.

Bien évidemment la MUTUALISATION nous la vivons principalement autour de la réflexion que nous avons avec nos amis de la MJC à travers le projet d'un futur bâtiment qui regrouperait les locaux de la Maison de la Vie Associative et ceux de la Maison des Jeunes et de la Culture de Bourg-en-Bresse. Notre envie est de pouvoir mutualiser dans ce lieu certains espaces (accueil, lieu de repos et de restauration pour les personnels de nos deux structures ainsi que pour les salariés des associations hébergées par la MVA, reprographie, bureau des administrateurs de nos deux associations, zone de stockage et d'archivage...) mais également certaines fonctions comme par exemple l'accueil... Cet énorme chantier, initié par la Ville de Bourg-en-Bresse, est évidemment loin d'être terminé et après avoir rendu à la Mairie une première réflexion concernant les besoins matériels que nous avons pû identifier avec la MJC, nous allons réfléchir ensemble dans les mois qui viennent, entre autres, à un règlement de fonctionnement de ce futur bâtiment.

Je ne peux terminer mon rapport sans évoquer avec vous deux autres mots des plus importants pour notre association : celui de DEFICIT et celui d'AVENIR.

Tout d'abord pour ce qui est du DEFICIT, et sans m'arrêter dessus de façon marquée puisque nous aurons l'occasion d'en reparler lors du rapport financier, je voudrais quand même vous dire mon inquiètude devant ce second déficit consécutif (encore plus important que celui de l'an dernier) d'autant plus que ce déficit est, comme vous aurez l'occasion de le constater, lié à l'augmentation importante de certaines charges fixes que l'on peut difficilement « raboter ». Ce déficit doit nous inciter bien évidemment à être le plus économe possible mais également à réfléchir et à chercher de nouvelles sources de financement.

En ce qui concerne l'AVENIR, comme je l'écrivais au début de mon rapport moral, nous y travaillons avec l'ensemble des salariés et des administateurs depuis plus d'un an et cela va faire l'objet de notre réflexion commune durant la seconde partie de notre Assemblée Générale.

En 2016, l'AGLCA (anciennement AGLCR) fêtera ses 50 ans. 50 ans d'action en faveur du développement de la Vie Associative, du renforcement du Lien Social et de l'Action Citoyenne.
Cette année, nous avons réfléchi à de nouvelles pistes de travail et de développement pour l'AGLCA comme, par exemple, d'intervenir dans le futur dans le soutien à la création de SCOP à travers le DLA. Ce n'est qu'une piste de réflexion, qui je dois dire est loin de faire l'unanimité entre nous, mais qui mérite que l'on y réfléchisse ensemble.
Ce qui me semble par contre certain c'est que l'AGLCA, forte de ses 50 ans d'expérience et de réussite, est à l'orée d'une nouvelle époque. Il me semble que nous devons faire la résilience de l'AGLCA et l'AGLCR d'hier et nous servir de l'AGLCA d'aujourd'hui pour construire notre AGLCA de demain.

Pour terminer mon propos je tiens bien sûr comme à l'accoutumée mais avec toujours autant de plaisir et de gratitude, à remercier, en votre nom à tous, l'ensemble des salariés de l'AGLCA pour le travail qu'ils ont mené tout au long de l'année en ce qui concerne leurs missions habituelles mais également justement pour leur implication dans les réflexions que nous menons autour du projet de futur bâtiment de la Vie Associative et de notre Projet Associatif.

Jean-Paul Godeau.

Administration Générale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11/06/2013
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisme/Association		Nom	Bureau élu le 27/06/2013
AIDES Territoire d'action de Bourg-en-Bresse		Monsieur GODEAU Jean-Paul	Président
Ain Généalogie		Monsieur BURTIN Pierre	
Alpin Français CAF (Club)		Madame DOTHAL Jacqueline	
Associations Familiales (Union Départementale des)	Mbre droit	Madame PILON Michelle	Vice-Présidente
Caisse d'Allocations Familiales	Mbre droit	Madame DUMONTET Denise	
CFDT de l'Ain (Union Départementale)		Monsieur FELIU Jacques	Secrétaire
CGT de l'Ain (Union Départementale)		Monsieur GROBON Didier	Trésorier
Cinémateur (Association Le)		Madame MARIN Claire *	
Coordination des Handicapés		Monsieur MALDINI Jean-Marc	
Fédérée des Associations pour le Don du Sang Bénévole de l'Ain (Union Départementale)		Mademoiselle PIROUX Véronique	
Syndicale des Familles CSF (Confédération)		Monsieur CHARBON René	
UFC Que Choisir		Madame MARTIN Michelle **	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame CHARNAY Vasilica ***	
Ville de Bourg	Mbre droit	Monsieur ZIZIEMSKY Benjamin ***	

** Madame Claire MARIN a démissionné en octobre 2013*

*** Madame Michelle MARTIN a été remplacée par Monsieur Jean Yves BABIN en novembre 2013*

**** Madame CHARNAY et Monsieur ZIZIEMSKY ont été remplacés par **Madame TAROUAT-BOUTRY** et par **Monsieur BONTEMPS** à la suite des élections municipales du mois de mars 2014*

Fonctionnement de l'association AGLCA en 2013

L'AGLCA (Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations) est une association d'associations. Elle compte, en 2013, 261 associations adhérentes et gère la Maison de la Vie Associative, la Maison des Associations, la Maison des Syndicats, 1 salle de répétition pour les groupes musicaux, 4 salles en pied d'immeuble, 11 salles dans les quartiers, et développe des services en réponse aux besoins des bénévoles des associations.

L'AGLCA a pour objet de mettre à disposition des bénévoles des « outils », des services, des compétences, pour les aider à réaliser, au mieux, leur projet associatif. Elle ne représente pas les associations, ne parle pas en leur nom.

L'AGLCA est une entité économique relevant du secteur de **l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)** de par sa philosophie, ses principes, ses actions et ses choix économiques mis au service du projet de la structure pour la production de services d'utilité sociale (non-lucrativité, non-recherche du profit pour le profit…).

Rappel des principes de base de l'ESS :

• Une finalité d'intérêt général ou collectif : le projet des structures de l'ESS privilégie l'intérêt collectif (de ses membres, de ses salariés ou des bénéficiaires de son action) sur l'intérêt individuel, qu'il s'agisse de créer et maintenir des emplois durables et de qualité, de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement ou de contribuer à la réduction des inégalités et à la cohésion sociale.

• Une gouvernance démocratique : les structures de l'ESS placent les hommes et les femmes associés au projet au cœur du processus de décision selon le principe « une personne, une voix », élisent leurs dirigeants et associent les parties prenantes à l'exercice du pouvoir.

• Une libre adhésion : l'adhésion à une structure de l'ESS, tout comme sa sortie, est un choix individuel qui ne peut être imposé.

• Une lucrativité limitée : les structures de l'ESS affirment la primauté de l'homme par rapport au capital. Elles encadrent les échelles de salaires, limitent ou refusent la rémunération du capital et affectent les excédents réalisés au développement du projet.

• Un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne : les structures de l'ESS s'appuient sur l'ensemble des acteurs de leurs territoires (collectivités territoriales, entreprises, usagers…). Elles ont pour objectif de faire des citoyens les contributeurs aussi bien que les bénéficiaires, du progrès économique, social et écologique.

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 11 juin 2013.

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, au cours de l'année 2013 :
23 janvier 2013, 7 mai 2013, 27 juin 2013, 22 octobre 2013, 18 décembre 2013.

Durant cette année, outre les tâches traditionnellement dévolues au Conseil d'Administration, comme le contrôle de la gestion financière, la fonction employeur, le « cadrage politique » des actions menées et les relations avec les collectivités territoriales, nous avons entrepris 2 chantiers importants pour l'avenir de l'association :

- le travail autour de la création d'un bâtiment commun AGLCA-MJC

L'impulsion donnée par la Ville à l'initiative de la construction d'un nouveau bâtiment interroge à nouveau l'AGLCA dans son évolution. Son déménagement dans des locaux adaptés est un projet ancien, déjà travaillé sous la présidence de René Constans. Ce projet se concrétise aujourd'hui autour d'un projet intégrant, entre autres, les deux associations AGLCA et MJC, et permettant de répondre aux besoins du territoire, parmi lesquels figurent ceux de locaux administratifs, d'espaces de création exprimés par les compagnies artistiques de l'agglomération burgienne. Pour la Ville (service Pôle citoyen), ce projet de bâtiment doit répondre à 5 principaux enjeux :
- Etre un lieu ouvert sur l'extérieur, accessible, et destiné à toutes les générations,
- Développer les pratiques culturelles de tous,

- Constituer un lieu d'accueil (administratif et création) pour les compagnies artistiques de la Ville,
- Permettre l'expression d'une vie démocratique et l'engagement des jeunes,
- Adopter une vision prospective sur le fonctionnement des deux structures quant aux usages du futur bâtiment (objectifs, fonctions, qualification des besoins techniques).

Le 1er août 2013, un dossier a été remis à la Ville, « Projet commun d'un futur bâtiment MJC-AGLCA », fruit d'un travail de plusieurs mois. Citons :
- les consultations réalisées auprès des associations (Assemblée générale du 11 juin 2013, questionnaire des besoins des associations en matière de locaux, de services),
- la mise en place d'une commission mixte composée d'administrateurs représentants des associations, de salariés de chaque service de l'AGLCA et de personnes ressources, ainsi que du délégué du personnel. Cette commission s'est réunie 9 fois et a travaillé pour la réalisation d'une proposition concertée,
- des réunions de travail réunissant des administrateurs et la direction des deux associations MJC et AGLCA de façon commune ou séparée,
- deux réunions avec la Ville de Bourg-en-Bresse,
- enfin, une réunion avec l'association Altec afin d'étudier la faisabilité de l'intégration de cette association dans le futur bâtiment.

Lors du Conseil Municipal du 3 février 2014, la Ville a adopté une délibération rappelant le contexte et les motivations, et l'autorisant à passer les marchés d'études et de programmation dans le cadre de ce projet, ainsi qu'à solliciter les subventions auprès de différentes collectivités.

Sur le souhait de voir émerger des passerelles et une dynamique collaborative entre les deux associations MJC et AGLCA, au-delà de la simple mutualisation d'espaces, il pourrait s'agir de créer les conditions pour l'émergence de pôles communs. Par exemple, un pôle citoyenneté et engagement des jeunes, un pôle multimédia communication, un pôle vie associative et culturelle. Ce travail pourrait s'engager sur 2014.

- la redéfinition d'un projet associatif pour les années à venir

L'Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations (AGLCA, anciennement AGLCR) est une association fondée en 1966 sur initiative de la Ville de Bourg-en-Bresse, de l'office HLM, de la CAF de l'Ain, de l'UDAF et de la DDJS de l'Ain. En bientôt 50 ans, l'association a vécu de multiples développements et évolutions. Aujourd'hui, forte de 27 salariés, ses missions sont organisées autour de trois objectifs :
- Gérer les locaux à disposition des associations et des familles sur la Ville de Bourg-en-Bresse,
- Mettre à disposition du public un ensemble de services techniques,
- Favoriser le développement de la vie associative sur le secteur.

Concernant l'avenir, le projet de nouveaux bâtiments ne questionne pas que les choix d'usage des espaces. Par les enjeux qu'elle a posés, la Ville renforce l'importance, pour l'AGLCA, d'œuvrer à l'analyse et à l'évolution de ses orientations et d'interroger l'organisation de ses services et leur évolution.

Plus généralement, la réforme des collectivités territoriales (évolution des périmètres et compétences) et la raréfaction des financements publics interrogent les relations partenariales qui doivent être pleinement prises en compte dans la définition des actions, du périmètre d'intervention et du modèle économique de l'AGLCA.

C'est à l'aube d'une double nécessité référant au passé (réviser un projet associatif daté de six années) comme à l'avenir (anticiper le devenir et l'évolution de l'association dans la perspective d'un nouveau positionnement géographique et stratégique), qu'est entreprise l'élaboration d'un projet stratégique pour l'AGLCA.

Dans ce contexte, le bureau d'études ***l'Atelier Coopératif*** est missionné sur une proposition de révision du projet stratégique et sur une démarche prospective, tenant compte des grandes échéances connues. Le projet associatif devant s'inscrire dans le temps, il se situe à la croisée de différents facteurs d'évolution interne et externe invitant à mettre l'accent sur la triple dimension du projet stratégique : le projet associatif comme un outil de pilotage stratégique (état des lieux, pistes d'orientation, place des dirigeants, stabilisation des objectifs stratégiques et déclinaison en objectifs opérationnels), de management des ressources humaines (fédérer les parties prenantes en les formant - sens et déclinaison du projet stratégique en plan d'action, outils et méthodes de management, développement des compétences) et de communication (stratégie de communication interne et externe, détermination des forces et faiblesses, plan de communication).

La démarche a été divisée en 3 phases, les phases 1 et 2 ayant été réalisées sur 2013 :
- Phase 1 : Etat des lieux et identification des orientations (été 2013)
- Phase 2 : Elaboration des objectifs et renforcement de la cohésion interne (hiver 2013-2014)
Il reste, sur 2014, une 3ème phase qui sera celle de la stabilisation du projet stratégique, du plan d'action et de la gouvernance.

La méthode s'est appuyée sur :

Pour la phase 1 :
- l'analyse documentaire des éléments de l'AGLCA (statuts, rapports, bilans…),
- la menée d'entretiens individuels (directions, chefs de services, équipe, CA),
- l'élaboration d'un questionnaire aux adhérents,
- la présentation du processus en Assemblée générale (juin 2013),
- la formalisation d'une note intermédiaire (fin juillet 2013).

Pour la phase 2 :
- un séminaire mixte (équipe et CA) les 3 et 4 octobre 2013,
- la formalisation d'une synthèse du séminaire (8 novembre 2013),
- et, sur 2014, la préparation de temps de travail interne à l'équipe (6 janvier 2014) et la préparation et l'animation de réunions le 7 janvier 2014 (direction, puis mixte), le 18 février 2014 (équipe, puis CA), le 18 mars 2014 (mixte).

La Rentrée des Associations

En 2013, nous avons travaillé avec la Ville, France Bénévolat Pays de l'Ain et la MJC de Bourg-en-Bresse pour la mise en place de la deuxième édition de la « Rentrée des Associations », au mois de septembre 2013, permettant un éclairage particulier à l'engagement bénévole et à la vie des associations. L'objectif était quintuple :
• mettre en lumière l'ensemble de la dynamique associative locale, tous secteurs d'activités confondus,
• valoriser l'engagement bénévole,
• favoriser la rencontre directe des habitants avec les acteurs associatifs qui font « bouger la ville »,
• créer du lien entre associations, en dépassant les clivages liés aux secteurs d'activités,
• réfléchir aux enjeux et évolutions de la vie associative...
… et avec un thème central : «Mutualisation, coopération… et concurrence»,

Trois temps étaient proposés aux associations :
- un temps de convivialité et de valorisation de l'engagement bénévole « Les Waldecks »,
- un forum pour un moment d'échange et de réflexion : « Mutualisation, coopération … et concurrence »,
- une manifestation publique pour une rencontre des habitants avec les associations locales « Les assos dans la ville ».

Au-delà des aspects quantitatifs (+ de 130 associations ont participé à l'ensemble de la manifestation, la participation des salariés de l'AGLCA s'élève à près de 800 h), un questionnaire qualitatif a été remis aux associations (55 retours). Le bilan est globalement positif, les associations mettant fortement en avant la qualité de l'organisation, l'ambiance détendue et propice à la rencontre entre associations, le jeu pour les enfants, etc., et ce malgré des conditions de repli (marché couvert dû à la pluie) de dernière minute. Les associations sont demandeuses de ce type de manifestation, qui met sous les projecteurs leurs activités et valorise le bénévolat. Un regret cependant exprimé : qu'il n'existe pas un événement de rentrée de moindre envergure mais à intervalle plus court !

Le **Conseil d'administration** a toujours besoin de se renouveler pour mieux appréhender l'évolution des besoins des associations, celui de son environnement complexe, en mutation, et proposer des actions que les salariés auront à mettre en oeuvre.
Ce n'est pas une charge supplémentaire se surajoutant à d'autres charges, mais participer collectivement, un peu plus ou plus précisément, aux développements des potentialités de la société civile.

Organigramme du personnel au 31 décembre 2013

Développement de la Vie Associative

Point d'Appui

Marie-Pierre BERUT
Laetitia MOYNE-BRESSAND
Mina EL AOUNI

Documentation - Communication des associations

Mina EL AOUNI
Tony BUREAU
Gisèle PONCEBLANC

Réseaux/Partenariat

Emmanuel GENIER

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Delphine BERNARD

Paies associations

Cécilia MARCHAND
Myriam TERMINAL

Direction

Renaud DROUY
Directeur

Marie Pierre BERUT
Directrice Adjointe

Martine MUDRY
Secrétaire de Direction

Emmanuelle MAUCONDUIT
(remplacement maladie)

Administration Générale & Comptabilité

Cécilia MARCHAND
Catherine TUCHOLSKI (remplacement d'Emmanuelle MAUCONDUIT)

Patrimoine bâti

Entretien

Nadia M'BARKI
Isabelle SANLAVILLE
Fatima MARMA
Abdli BEKKOUCHE
Najia DHIF
Ayten BOYRAZ
(remplacement maladie)
Vacataires

Maintenance

Patrick GONDREE
Vincent ROLLET

Accueil Gestion des locaux

Marie-Claude ROZIER
Lucie VALENTE
Christian LAMBERET
Yassine BOUGUETTOUCH
Rosa BOUAROUK
(remplacement maladie)

Services complémentaires

Audiovisuel

Location/Prestations

Hervé FRACHET
Romain RAFFINI
Frédéric GONOD
Vacataires

Multimédia

Yannick MARGERAND

Les services administratifs :

La direction est assurée par Renaud DROUY. Il est assisté de :

- Emmanuelle MAUCONDUIT (remplacement de Martine MUDRY), Secrétaire de direction, qui s'occupe :

  1° pour la partie administrative :

  - des travaux de secrétariat,
  - de la gestion des dossiers d'assurances, de mutuelle et de prévoyance,
  - de la gestion des congés et des absences,
  - des relations avec les fournisseurs,
  - de l'élaboration et de la mise en place de procédures,
  - de la réalisation d'études diverses, mise en place de matériels,
  - des formalités vis-à-vis de la Préfecture et de la tenue des registres,
  - de la préparation des assemblées générales et manifestations,

  2° pour la gestion des locaux :

  - de la coordination de l'accueil et de l'entretien,
  - de la gestion des clés et des serrures, élaboration des organigrammes, inventaire et pointage annuel,
  - de la préparation des tarifs,
  - de la préparation des consignes de facturation régulière des locaux, vérifications des facturations régulières,
  - des contacts avec les associations pour toutes les questions concernant la gestion des locaux, la gestion des demandes de sièges sociaux et de boîtes aux lettres,
  - de la centralisation des statistiques des temps passés au ménage et à l'entretien et de la préparation des tableaux annuels,
  - de la gestion des cautions (bureaux, clés) et des attestations d'assurance pour les bureaux.

- Cécilia Marchand, comptable :

  - traite les factures fournisseurs et les règlements,
  - assure le suivi des banques,
  - gère les immobilisations,
  - réalise les écritures de bilan,
  - traite la paie des salariés de l'AGLCA, les charges sociales afférentes, les documents de fin de contrat et les attestations de salaire pour la CPAM,
  - réalise les 4DS (déclarations dématérialisées des données sociales) pour l'AGLCA et les associations,
  - réalise les déclarations de TVA,
  - tient la comptabilité de la Coordination SAVARA,
  - gère la régie de l'IEP,
  - accompagne et conseille les petites associations sur la gestion et la mise en forme de leurs documents comptables.

- Catherine TUCHOLSKI (remplacement d'Emmanuelle MAUCONDUIT), secrétaire-comptable, intervient dans une partie des tâches de secrétariat avec Emmanuelle MAUCONDUIT qui remplace Martine MUDRY, et pour l'autre partie à la comptabilité où elle enregistre les factures clients, suit les règlements et les relances.

Le travail en réseau

L'AGLCA est membre de différents réseaux de structures d'aide aux associations, aux niveaux départemental, régional et national, et participe activement à leur vie et développement.

Le RAIA – Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations

www.ain.gouv.fr/vie-associative-r330.html

Animé par le Délégué Départemental à la Vie Associative en la personne de la Directrice de la Cohésion Sociale, il regroupe 15 têtes de réseaux ou structures d'accompagnement des associations : l'ADDIM de l'Ain, Ain Profession Sport et Culture, la Fédération des Œuvres Laïques, France Bénévolat des Pays de l'Ain, les Francas, la Fédération des Centres Sociaux, l'UDAF, Aicar, Patrimoine des Pays de l'Ain, le CDOS, l'AGLCA, Centre Ain Initiative, le Bureau Information Jeunesse de Bourg en Bresse (B.I.J), l'UFCV, l'ADSEA 01 (Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Ain).

Le réseau a comme priorité :

• la formation des dirigeants associatifs de l'Ain,
• la coordination de différents dispositifs d'accompagnement aux associations, qu'ils émanent de structures associatives, institutionnelles ou de l'économie sociale et solidaire,
• l'information des associations sur les mesures, dispositifs, réglementations utiles à la conduite d'un projet associatif,
• l'orientation des associations en recherche d'information et d'accompagnement vers l'interlocuteur adapté à leurs besoins.

Le RAIA s'est réuni à 3 reprises en : mars, mai et décembre 2013.

A l'issue de ces 3 réunions, des actions ont été décidées et concrétisées :

- renouvellement du calendrier de formations des bénévoles 2014 / 2015 ;
- envoi mensuel informatique à l'ensemble des mairies de l'Ain du tableau des formations RAIA ;
- participation au Buzz de printemps le 19 avril 2013 ;
- participation à la Rentrée des associations à Bourg-en-Bresse du 5 au 7 septembre 2013 ;
- intervention de Mme Claire GUIN-CHAMBOLLE, responsable du service « vie associative, éducation populaire » au Conseil Régional Rhône-Alpes ;
- participation à la rencontre des nouveaux bénévoles et présidents associatifs en mars 2013 ;
- journée d'information et d'échanges sur le renouvellement des instances dirigeantes associatives prévue pour le 1er semestre 2014.

La Coordination SAVARA - Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes

www.savara.fr

L'Appui à la Vie Associative consiste à accueillir gratuitement et à apporter, aux associations locales et aux porteurs de projets collectifs, une information, une aide technique et un accompagnement, dans une dynamique de valorisation des projets associatifs.

La **Coordination SAVARA,** collectif des structures d'appui à la vie associative en Rhône-Alpes, **se donne pour missions essentielles :**

• **être un lieu d'échanges**, de partage d'expériences, de transferts et de mutualisation de compétences, de co-formation,
• **être un lieu de repérage**, de qualification, d'accompagnement et d'évaluation des structures d'appui,
• **favoriser des démarches de regroupement** propres à développer les capacités d'intervention des structures d'appui,
• **organiser et animer toute action commune** à ses membres,
• **être l'interlocuteur privilégié** auprès de la Région Rhône-Alpes, des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales.

Les structures adhérentes à SAVARA partagent, et s'engagent à respecter, les valeurs suivantes :

- Le soutien à la vie associative est un élément de développement de la citoyenneté,
- Le soutien à la vie associative se fait dans un souci de développement territorial,
- Les structures adhérentes adoptent une déontologie avec un principe de confidentialité,
- Le soutien à la vie associative implique le principe de disponibilité.

Les Structures d'Appui adhérentes à SAVARA respectent les principes d'intervention suivants :

- Respect de l'autonomie associative,
- Ouverture à toutes les associations respectueuses dans leur fonctionnement des principes démocratiques,
- Soutien prioritaire aux associations et aux porteurs de projets collectifs,
- Attention particulière aux petites associations,
- Accueil, information et conseil gratuit pour le bénéficiaire, ouvert à tous,
- Accompagnement pour le bénéficiaire financé par le recours à l'aide publique,
- Bonnes relations avec les autres acteurs : complémentarité et subsidiarité.

La Coordination SAVARA reste un partenaire privilégié de la Région Rhône-Alpes en matière de soutien aux associations et est associée aux travaux de la collectivité dans ce domaine. La coordination SAVARA siège notamment au Comité Régional de la Vie Associative (COREVA) et intervient sur la formation des Services Civiques.

Ainsi, sur la session 2012 / 2013, 9 formations ont été organisées par les membres de SAVARA, d'une durée de 35 h sur différentes thématiques (Outils de communication, Création de site Internet et infographie, Gérer une association, Organiser un événement, etc.) dans 7 lieux de la Région Rhône-Alpes pour former 82 jeunes en service civique venant de 53 associations et de 12 collectivités différentes.

En 2013, 16 associations sont labellisées Point d'Appui à la Vie Associative sur la région Rhône Alpes, dont l'AGLCA, 8 autres structures sont membres.

L'AGLCA est membre du Conseil d'Administration et en assure le secrétariat.

Les 25 et 26 octobre 2013, un séminaire a été organisé, réunissant les membres de SAVARA, afin de déterminer les orientations de SAVARA pour les années à venir.

A la suite de ces travaux, plusieurs commissions de travail ont été mises en place pour la fin de l'année 2013 :

- Commission « Outils du réseau »,
- Commission « Communication »,
- Commission « Formations, échanges de pratiques, interconnaissance »,
- Commission « Finance ».

Le RNMA – Réseau National des Maisons des Associations

www.maisonsdesassociations.fr

L'AGLCA est membre, depuis sa fondation en 1994, du Réseau National des Maisons des Associations qui regroupe aujourd'hui 70 structures, sous statut associatif ou municipal. Leurs motivations : mutualiser leurs compétences et expériences, mettre au point des outils, se former, partager leurs réflexions sur leur coeur de métier.

L'AGLCA assume le secrétariat.

L'AGLCA est également délégué territorial du Réseau pour la région Rhône-Alpes.

Des chantiers structurants

Deux chantiers essentiels pour l'avenir du RNMA ont été initiés en 2013
D'une part, accompagnée par le Rameau, une commission composée d'administrateurs et de membres du RNMA, a mené un **diagnostic stratégique de développement** de l'association. Dans le cadre de quatre journées de séminaires, l'accompagnement réalisé a permis de faire un état des lieux du projet associatif du réseau, d'en qualifier les enjeux et d'identifier les questions prioritaires à investiguer lors d'un

accompagnement stratégique approfondi réalisé dans le cadre d'un DASI (Dispositif d'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation). Le DASI a débuté en octobre 2013 et s'achèvera en novembre 2014 après plusieurs mises en débat au sein du RNMA, lors de réunions en petits groupes ou en assemblées. Ainsi, l'avenir du Réseau sera au coeur de nos débats du 22 mai 2014.
La demande récurrente des membres de disposer d'un **outil collaboratif** pour échanger, s'outiller, mutualiser et l'arrivée de nouvelles structures en attente d'une familiarisation rapide avec le réseau, nous ont conduit à étudier la faisabilité de la mise en place d'une plateforme collaborative dématérialisée. Les études de faisabilité et de marché ont été réalisées en 2013 ainsi que le cahier des charges et le choix du prestataire qui assurera la conception de l'outil qui sera livré au second semestre 2014.

Des faits marquants

En 2013, le RNMA a été impliqué dans plusieurs grands chantiers nationaux. Ainsi, il a participé à la démarche d'amendements au projet de Loi Décentralisation concernant l'engagement citoyen initié par Michel DINET, ainsi qu'à la Conférence « Associations, subventions, collectivités : mode d'emploi » sur les questions de contractualisation entre associations et collectivités organisée par le Ministère de la Vie Associative le 27 juin. Le Président du RNMA fut auditionné le 11 avril par la commission en charge de la rénovation de la Charte des engagements réciproques Etat-collectivités territoriales-associations. Par ailleurs, le RNMA a été associé au comité de pilotage de l'étude exploratoire réalisée par le Centre de recherche et d'intervention sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) pour le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, dont l'objectif consiste à repérer des pratiques intéressantes de partenariats et de contractualisations entre associations et collectivités locales. Dans ce cadre huit Maison des Associations ont contribué à la collecte de pratiques. Enfin, le RNMA a contribué à la formalisation du « **Guide à l'usage de la Subvention** » produit par le Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative dont l'objectif est d'apporter une plus grande clarté et une plus grande sécurité juridique aux conditions de collaboration entre les associations et les collectivités. Sur les 4 expérimentations nationales présentées dans le guide, l'une d'entre elle émane d'une MDA adhérente au RNMA.

Et une multitude d'autres réalisations…

Le RNMA a poursuivi sa mission d'appui auprès des structures locales d'aide à la vie associative et créé entre elles des synergies pour **accroître l'efficacité et la visibilité** de leur action sur les territoires. Toutes les actions menées convergent vers ces deux objectifs ! A titre d'exemple, deux rencontres nationales thématiques de Marseille et de Paris, neuf journées d'échanges de pratiques et de formation, production de deux nouvelles fiches pratiques RNMA, co-production du 2ème guide dédié aux accompagnateurs de petites et moyennes associations employeurs…
Enfin, les demandes d'interventions publiques ont été nombreuses en 2013. Nous y avons répondu favorablement à plus d'une quinzaine de reprises : Salon des Maires de France, Forum National des Associations et des Fondations Paris et Lille, Semaine du bénévolat à Marseille, journée de présentation de l'enquête Observatoire à Amiens, Faire Ensemble 2020 Fonda, Séminaire « Volontariato : energie per Milano », Conseil National du Crédit Coopératif, assemblée générale de l'Ades, table-ronde « Gouvernance associative » Passerelles et Compétences Nantes.

La gestion du patrimoine bâti

Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2013

Type d'utilisation des bureaux
Bureaux partagés : caractères maigres
Bureaux à usage exclusif : caractères gras

ACTIS
ACTION JURIDIQUE (COMITE D') CAJ
AIDES TERRITOIRE D'ACTION DE BOURG-EN-BRESSE
AIN GÉNÉALOGIE
ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN (ASS)
ALPIN FRANÇAIS (CLUB)
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (CTÉ LOCAL DES)
ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)
ARNICA (COMPAGNIE)
BADMINTON DE L'AIN (COMITÉ)
BOURG NATURE ENVIRONNEMENT
CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)
CIRQUE DE BOURG (LE)
COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ
CONJOINTS SURVIVANTS DE L'AIN (ASS DÉP. DES)
CONSOMMATEURS QUE CHOISIR (U. FED. DES)
CRÉMATISTE DE BOURG ET REGION (ASS)
CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN
DEFENSE DES FAMILLES ET DE L'INDIVIDU ANTENNE DE L'AIN
DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (UNION DEP. POUR LE) UDESP
DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN (ASS POUR LE)
DON DE SANG BENEVOLE DE BOURG (AMICALE POUR LE)
DON ORGANES, TISSUS HUMAINS ET MOELLE OSSEUSE (ASS POUR LE)
EPGV COMITÉ DEP DE L'AIN EDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
ESPERANTO BOURG EN BRESSE
EVEIL SPORTIF DES SOURDS DE BOURG
FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN (UNION DÉP.)
FETES (COMITÉ DES)
FNATH SECTION DE BOURG - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
FO (UNION DEPARTEMENTALE DE L'AIN)
FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE L'AIN (ASSOCIATION POUR LA)
FRANCE PALESTINE SOLIDARITE (ASS) AFPS
GRAND FOND BRESSAN
GYMNASTIQUE DE L'AIN FFG (CTE DÉPARTEMENTAL)
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE (ASS)
INFIRMIERS (FÉD NALE DES)
INTERVENANTS RETRAITES AGIR ABCD (ASS GENERALE DES)
LABS

LOGEMENT (CONFEDERATION NATIONALE DU)
MASTERS COIFFURE DE L'AIN (CLUB DES)
MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)
NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)
PARENTS D'ELÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (ASS DES)
PAYSANNE DE L'AIN (CONFEDERATION)
PHILATÉLIQUE BRESSANE MULTICOLLECTION (AMICALE)
S.E.L. BRESSAN
SENTIERS AMITIÉS
SOCIOCULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASS)
SOS FAMILLES D'EMMAÜS
SPORTS CULTURE ET LOISIRS DES RETRAITES DE BOURG (ASS) ASCL
STOMISÉS DE L'AIN (ASS DES)
TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE (UNION)
TROISIÈME ÂGE DES SOURDS (CLUB DU) CASA

Associations utilisant des salles de réunion comme bureau

ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 120
ARBRE CANAPAS
BOURG CANOË KAYAK EAUX VIVES
CANOË LOISIRS SKI DE BOURG
CONNAISSANCE DE LA FLORE DE L'AIN
CREDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE (ASS POUR LE)
FRANCAISE DES MOTARDS EN COLERE (FED.)
ISHTAR
JUDO JUJITSU KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES (CTE DEP DE)
LIBRE PENSEE (LA)
PASSAROS (COMPAGNIE)
RACING CLUB DES CHALLENGERS BRESSANS - SECTION SKI RCCB
SORTIES DU COEUR (LES)
UNIRC 01 GRICA

Soit 72 associations et syndicats hébergés.

Gestion du Patrimoine bâti

Nombre de locations de salles pour l'année 2013 (hors bureaux)

Salles	Propriétaire	Familles/ ind	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/ divers	Musiciens	Totaux	Taux occ /365j
Rez de chaussée immeuble									
6 Pt Chèvres	HLM		520					520	*142,5*
Lesage	OPAC		520					520	*142,5*
Tulipes	HLM		520					520	*142,5*
Challes	HLM		520					520	*142,5*
Sous-total			**2 080**					**2 080**	***142,5***
							pour 1 321 en 2012		
Musique									
Pellafol	HLM		**32**	**1**			**3**	**36**	***9,9***
Salles quartier									
Alagnier	Ville	103	124	40		10		277	*75,9*
Bellet	Ville	130	105	28		8		271	*74,2*
Blériot	Ville	57	143	23		14		237	*64,9*
Clément	Ville	22	264	1		1		288	*78,9*
Daudet	Ville	57	408	22		1		488	*133,7*
Dîmes	HLM	46	148	8		7		209	*57,3*
Magenta	HLM	5	104	3		6	6	124	*34,0*
Peloux	Ville	57	82	6	95	2		242	*66,3*
Pressoir	HLM	4	9	2	214	10		239	*65,5*
Saint Roch	HLM	18	181	16		16		231	*63,3*
Saint Vincent	HLM	2	143	4				149	*40,8*
Sous-total		**501**	**1 711**	**153**	**309**	**75**	**6**	**2 755**	***68,6***
							pour 2 514 en 2012		
Salles Maison de la Vie Associative									
1.3	Ville		229	24		6		259	*71,0*
0.2	Ville		257	85		16		358	*98,1*
0.3	Ville		290	43		22		355	*97,3*
0.4	Ville		159	80		61		300	*82,2*
0.11	Ville		257	23		16		296	*81,1*
1.21	Ville		123	18				141	*38,6*
Sous-total			**1 315**	**273**		**121**		**1 709**	***78,0***
							pour 1 591 en 2012		
Salles Maison des Syndicats									
0.25	Ville		48	29		16		93	*25,5*
0.23	Ville		49	99		51		199	*54,5*
0.26	Ville		30	54		55		139	*38,1*
Sous-total			**127**	**182**		**122**		**431**	***39,4***
							pour 406 en 2012		
Salle Maison des Associations									
1.28	Ville		**129**	**38**		**22**		**189**	***51,8***
Sous-totaux réunions			**1 571**	**493**		**265**		**2 329**	***63,8***
Totaux.....		**501**	**5 394**	**647**	**309**	**340**	**9**	**7 200**	***75,9***
							pour 6 153 en 2012		

Evolution des utilisations

Evolution sur 5 ans Tous locaux	2013	2012	2011	2010	2009
Pied d'immeuble	2 080	1 321	1 820	2068	2 040
Salles de quartier	2 755	2 514	2 282	2459	2 762
Salles réunion MVA et Syndicats	2 329	2 218	2 169	2074	1 939
Pellafol (répétitions)	36	100	68	114	85
TOTAL	**7 200**	**6 153**	**6 339**	**6 715**	**6 826**

Sur total 2013/2012 *Plus 17 % (Moins 3 % entre 2012 et 2011)*
Pied immeuble *Plus 57 % (Moins 27 % entre 2012 et 2011)*
Salles de quartier *Plus 10 % (Plus 10 % entre 2012 et 2011)*
Salles de réunion *Plus 5 % (Plus 2 % entre 2012 et 2011)*

Evolution sur 5 ans Salles de quartier	2013	2012	2011	2010	2009
Alagnier	277	231	211	214	223
Bellet	271	248	249	252	278
Blériot	237	62			
Clément	288	356	324	331	333
Daudet	488	461	364	369	457
Dîmes	209	180	176	174	260
Magenta	124	97	84	82	132
Peloux	242	251	311	389	466
Pressoir	239	281	263	265	247
Saint-Roch	231	161	145	204	212
Saint-Vincent	149	186	155	179	154
TOTAL	**2 755**	**2 514**	**2 282**	**2 459**	**2 762**

Evolution sur 5 ans Salles de réunion	2013	2012	2011	2010	2009
MVA					
Salle 1.3	259	212	323	205	197
Salle 0.2	358	355	286	311	230
Salle 0.3	355	233	246	223	259
Salle 0.4	300	297	271	241	271
Salle 0.11	296	369	275	301	266
Salle 1.21	141	125	106	171	142
Sous-Total	**1 709**	**1 591**	**1 507**	**1 452**	**1 365**
Syndicats					
Salle 0.25	93	91	90	110	88
Salle 0.23	199	166	186	185	218
Salle 0.26	139	104	128	126	84
Salle 0.27 *		45	92	75	119
Sous-Total	**431**	**406**	**496**	**496**	**509**
MDA 1.28	**189**	**221**	**166**	**126**	**65**
TOTAL	**2 329**	**2 218**	**2 169**	**2 074**	**1 939**

** Salle 0.27 condamnée fin novembre 2012 par la Mairie*

Evolution selon types d'utilisateurs	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Familles	501	464	420	427	463	449
Associations régulières	5 394	4 369	4 639	5036	5 281	5 021
Associations occasionnelles	647	661	628	641	515	434
Services sociaux/centres loisirs	309	320	321	301	267	315
Administrations/divers	340	286	269	214	225	698
Musiciens/comédiens/danseurs	9	53	62	96	75	149
TOTAL	**7 200**	**6 153**	**6 339**	**6 715**	**6 826**	**7 066**

Nombre d'utilisateurs	Familles/indiv			Asso			Syndicats			Admin			Autres			TOTAL			Moy utilisation par utilisateur		
	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011	2013	2012	2011
Salles de quartier	319	326	304	105	114	86	2	2	2	7	24	10	8	18	11	441	484	413	6,2	5,2	5,5
Pied d'immeuble				7	6	6										7	6	6	297	220	303
MDA 1.28				30	25	19	3	1	2	3	1	3				36	27	24	5,3	8,2	6,9
MVA			1	144	212	137	4	8	4	6	11	3	7	8	2	161	239	147	10,6	6,7	10,2
Syndicats				99	128	103	10	10	9	10	12	7	6	9	6	125	159	125	3,4	2,6	3,9
Musique	4	4	5	1	1	1										5	5	6	7,2	20,0	11,3
TOTAL	**323**	**330**	**310**	**386**	**486**	**352**	**19**	**21**	**17**	**26**	**48**	**23**	**21**	**35**	**19**	**775**	**920**	**721**	**9,3**	**6,7**	**9,7**

PERSONNEL : ***Coordination*** *: Emmanuelle Mauconduit en remplacement de Martine Mudry (maladie).*

Accueil *: Marie-Claude Rozier, Lucie Valente, Christian Lamberet, Yassine Bouguettouch.*
+ Rosa Bouarouk en remplacement d'un mi-temps de Lucie Valente (maladie).

Entretien/Maintenance *: Patrick Gondrée, Vincent Rollet.*

Ménage *: Nadia M'Barki, Ayten Boyraz en remplacement d'Isabelle Sanlaville (maladie),*
Fatima Marma, Abdli Bekkouche, Najia Dhif (à partir de février) + vacataires (Ainter Job).

Commentaires sur l'utilisation des locaux

- Cadre de gestion

La gestion des locaux collectifs se fait, pour les locaux appartenant à la Ville de Bourg-en-Bresse, dans le cadre d'une Délégation de Service Publique (DSP), sur la période 2010-2014.

Pour les locaux appartenant à Bourg Habitat et à Dynacité, cette gestion se fait dans le cadre d'une convention simple.

- Données 2013

L'année 2013 est marquée globalement par une augmentation des utilisations des salles : +17 % (les salles en pied d'immeuble sont occupées en totalité).

A noter : à partir de juin, la salle de musique du Pellafol a été temporairement fermée pour cause de vandalisme.

ENTRETIEN/MÉNAGE

Nombre total d'heures d'entretien	Nb en 2013	Nb en 2012
MVA + Syndicats + MDA	904,5	923
Salles de quartier	844	1507
Autres locaux	198	170
Autres travaux et divers	786,5	718
Totaux	**2 733**	**3 318**

Nombre total d'heures de Ménage	Nb en 2013	Nb en 2012
MVA + Syndicats + MDA	3 173	2 568
Salles de quartier	2 900	1 924
Autres locaux	237	298
Totaux	**6 310**	**4 790**

ACCUEIL

L'accueil de la Maison de la Vie Associative est assuré 64 heures par semaine aux horaires suivants :

- le lundi : de 9h à 19h,
- du mardi au vendredi : de 9h à 21h,
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les missions du service sont les suivantes :

• accueil et information du public sur les associations, les réunions, les services internes...,

• tenue du standard et orientation des appels téléphoniques pour l'AGLCA,

• gestion des réservations des salles, tenue des plannings, remise et récupération des clefs, gestion des factures et des cautions liées aux locations,

• statistiques sur les utilisations de locaux et les temps passés du ménage et de l'entretien,

• tri quotidien et distribution du courrier pour les 223 associations ayant une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative ; suivi et relances des boîtes « dormantes »,

• enregistrement du courrier de l'AGLCA,

• tenue de la caisse et du livre de caisse,

• gestion de la télécopie,

• état des lieux des salles, en lien avec le service entretien ; élaboration du planning des équipes de ménage,

• classement et archivage des courriers et documents dans les dossiers des associations (et création de dossiers si besoin),

• gestion du planning des rendez-vous pour l'utilisation du poste Internet en libre service....

Le développement de la vie associative

PERSONNEL : *Coordination* *: Marie-Pierre Bérut.*

Appui/conseil *: Laëtitia Moyne-Bressand, Marie-Pierre Bérut, Mina El Aouni.*
Ponctuellement *: Cécilia Marchand, Romain Raffini, Yannick Margerand.*

Paie *: Cécilia Marchand, Myriam Terminal.*

Fichiers, communication *: Mina El Aouni, Tony Bureau.*

Animation / Point doc *: Gisèle Ponceblanc, Emmanuel Genier et Laëtitia Moyne-Bressand.*

DLA *: Delphine Bernard.*

APPUI CONSEIL AUX ASSOCIATIONS

Le point d'appui propose un accompagnement, du conseil juridique gratuit, un service de documentation, de la veille sociale et des formations à destination des dirigeants associatifs et porteurs de projet sur le département de l'Ain.

Il est accessible à toutes les associations du département quels que soient leur taille, leur origine géographique, leur secteur d'activité.

Evolution du nombre d'actes

2013	2012	2011	2010
1 036	1 016	483	598

Nombre points d'appui	1 036
Moyenne temps passé	22 minutes

Secteurs d'activités des demandeurs

SECTEURS D'INTERVENTION

APPUI ASSOCIATIONS	4	0,4%	HUMANITAIRE	38	3,7%
CANTINE	46	4,4%	INSERTION SOCIALE	19	1,8%
CULTE	6	0,6%	JEUNESSE	24	2,3%
CULTURE	165	15,9%	LOISIRS	136	13,1%
DEFENSE INTERET	64	6,2%	SANTE	36	3,5%
DEVT PERSONNEL	9	0,9%	SOCIAL	80	7,7%
ECONOMIE	4	0,4%	SPORT	104	10,0%
EDUCATION POPULAIRE	3	0,3%	TOURISME	47	4,5%
ENVIRONNEMENT	12	1,2%	VIE/DEVT TERRITOIRE	127	12,3%
FORMATION	35	3,4%	AUTRES	77	7,4%
			Total général	**1 036**	**100,00%**

Origine géographique des demandeurs

	Total	%
AGGLO (hors Bourg-en-Bresse)	27	2,6%
BOURG EN BRESSE	328	31,7%
CDDRA (hors Agglo)	102	9,8%
TOTAL BOURG + AGGLO + CDDRA	457	44,1%
DEPARTEMENT	488	47,1%
REGION RHONE ALPES	48	4,6%
AUTRE REGION	24	2,3%
NON PRECISE	19	1,8%
Total général	**1 036**	**100,00%**

Besoins abordés

	Total	%
PROJET	182	13,7%
VIE STATUTAIRE	392	29,5%
DIVERS JURIDIQUE	221	16,6%
FINANCEMENT	177	13,3%
PARTENARIAT	1	0,1%
ORGANISATION MANIFESTATIONS	17	1,3%
ACTIVITE ECONOMIQUE	6	0,5%
FISCALITE	69	5,2%
EMPLOI	211	15,9%
GRH	21	1,6%
GESTION COMPTABLE	2	0,2%
GESTION FINANCIERE	0	0,0%
FORMATION	15	1,1%
LOGISTIQUE	1	0,1%
MISE EN RESEAU	8	0,6%
AUTRE BESOIN D'APPUI	7	0,5%
Total général	**1 330**	**100,00%**

(plusieurs réponses possibles)

L'augmentation du nombre de point d'appui sur 2012 se confirment sur 2013 et traduisent les difficultés que rencontrent les associations dans leur quotidien. Plus de 44% des demandes viennent du bassin de Bourg-en-Bresse (idem 2012) et pour 47% du département (45% en 2012). Plus de 50% des demandes sont faites par les secteurs « Culture-Loisirs-Développement territorial-Sports ». Peu de changement sur les besoins abordés par rapport aux années précédentes : Vie statutaire-projet-divers juridique-emploi et financement représentent près de 89% des questions.

Formation des bénévoles

L'AGLCA propose des formations auprès des dirigeants bénévoles. Elles s'inscrivent dans notre volonté d'apporter aux dirigeants associatifs les savoirs et compétences nécessaires à leurs activités dirigeantes. Ces formations sont proposées pour la plupart dans le cadre du Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations (RAIA), collectif regroupant les têtes de réseaux associatifs, piloté par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Ain (DDCS). Un calendrier de formation commun est édité par la DDCS et diffusé sur le département de l'Ain.

Thématique	Lieu	Nombre Stagiaires	Nombre Asso
Communication	Bourg-en-Bresse	10	7
Association employeur	Bourg-en-Bresse	6	5
Organiser une manifestation exceptionnelle	Culoz	9	6
Recruter et mobiliser les bénévoles	Bourg-en-Bresse	12	5
Solutions de financements	Bourg-en-Bresse	13	10
Communication	Montrevel-en-Bresse	4	3
Recherche de financements privés	Nantua	9	7
Organiser une manifestation exceptionnelle	Bourg-en-Bresse	3	1
Organiser une manifestation exceptionnelle	Nantua	8	5
Statuts	Bourg-en-Bresse	5	3
Projet associatif (2 séances)	Bourg-en-Bresse	13	6
Présenter une demande de financement	Ambérieu-en-Bugey	9	6
Responsabilité	Bourg-en-Bresse	7	5
Projet associatif	Belley	8	6
Comptabilité	Bourg-en-Bresse	11	8
Association employeur	St-Didier-de-Formans	9	5
Solutions de financements	Bourg-en-Bresse	8	6

Soit un total de 144 participants sur l'année 2013 pour 94 associations.

CFGA

L'AGLCA organise pour la deuxième année le CFGA (Certificat de Formation à la Gestion Associative). Créé par un arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports, il s'agit d'une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion quotidienne d'une association.

L'objectif du Certificat de Formation à la Gestion Associative est de valoriser l'engagement au sein des associations et de développer les compétences pour y assumer des responsabilités. Il peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif. Il est accessible à tous à partir de 16 ans.

La session 2013 / 2014 s'est terminée par la délivrance du certificat à tous les participants qui ont fait l'ensemble des sessions cette année. Ceux qui n'ont pas suivi tous les modules pourront les suivre gratuitement la session prochaine.

Fiches recto-verso

Ces fiches pratiques, co-réalisées avec Ain Profession Sport et Culture, sont diffusées trimestriellement à l'ensemble des associations du fichier ainsi qu'aux associations adhérentes à Ain Profession Sport et Culture.

Elles sont également téléchargeables sur le site de l'AGLCA.

Sur 2013, 4 fiches sont parues :

- 48 - Les emplois d'avenir - février 2013
- 49 - Les responsabilités associatives - mai 2013
- 50 - Les ressources de l'association - juillet 2013
- 51 - Mutualisation et Regroupement - octobre 2013

Le Café crème, Le Café crème la lettre d'information

Ce magazine, conçu comme un véritable outil d'expression des associations en donnant la possibilité de se faire connaître, de s'exprimer et / ou de réagir autour d'un sujet d'actualité défini, est distribué à 3 000 associations ainsi qu'à de nombreux partenaires. Il est rédigé par l'équipe interne de l'AGLCA et par une journaliste professionnelle (partie dossier). Au bout de la deuxième année, il atteint sa vitesse de croisière, et le thème de son cahier central est en lien avec les animations et formations proposées par l'AGLCA, les animations sur le site internet, etc.

- Février 2013 : contrats aidés, opportunité ou mirage ?

- Mai 2013 : qui veut être président ?

- Juillet 2013 : diversifier ses financements pour continuer d'exister

- Octobre 2013 : coopération, mutualisation : un enjeu d'avenir

Le Café crème magazine est complété par le Café crème la lettre d'information qui permet de garder le contact avec les associations et d'être réactif sur des sujets d'actualités. 8 envois ont eu lieu cette année.

Solidarité internationale dans l'Ain

Le **Rés'Ain** *(Réseau départemental des accompagnateurs d'initiatives et de projets de jeunes dans l'Ain)* a mis en place au début de l'année 2013 un groupe de travail sur la solidarité internationale, dont l'AGLCA est à l'initiative avec quelques autres structures. Partant du constat que de nombreux projets lancés par ou pour des jeunes concernaient cette thématique et que le domaine d'activité était peu structuré dans l'Ain, ce groupe a réfléchi aux moyens d'épauler les structures de terrain menant de tels projets.

Concrètement, voici les deux premières initiatives sur 2013 :

• Une journée d'échange entre accompagnateurs de jeunes sur le thème « L'interculturalité ici et ailleurs dans les projets de jeunes. Quels enjeux ? » a eu lieu le 14 novembre 2013 au Conseil Général - 35 participants,

• Un questionnaire destiné à toute structure menant régulièrement ou ponctuellement des projets de solidarité / coopération internationale (avec des jeunes ou non), a été envoyé aux associations concernées - 32 réponses.

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, l'AGLCA a coorganisé avec Humatem le 26 novembre 2013 une soirée sur le don dans les projets de solidarité, autour d'un film traitant de la question du don de matériel médical - 15 personnes présentes.

Animations sur 2013

• P'tit déj Emplois d'Avenir (avec la Mission Locale Jeunes) - 16 mars 2013 - Annulée faute de participants

• Participation à la soirée engagement des jeunes dans le Buzz de Printemps - 19 avril 2013 - Tannerie

• Soirée Assurances (avec la MAIF) - 18 juin 2013 - 95 personnes

• Apéro-débat : **Associations, comment financer vos projets ? -** 24 septembre 2013
Intervention de Vincent Tissier et Alain Weber, chargé de mission et directeur de Centre Ain Initiative, qui ont présenté les moyens d'action qu'ils mettent à la disposition des associations (subventions, prêts à taux zéro, garanties) à travers un accompagnement - 5 associations.

Fichier des associations

Nous initions et tenons à jour un fichier des associations et des comités départementaux des 74 communes du CDDRA du bassin de vie de Bourg-en-Bresse, sous deux formes :

a) un fichier informatique interne global qui comprend, à ce jour, **plus de 3 000 associations** ayant leur siège social sur une des 74 communes du CDDRA.

Ces associations sont destinataires, tous les trimestres, du journal « Café crème » et des fiches recto verso, ainsi que du programme de formation à l'intention des bénévoles.

b) un fichier public accessible sur la borne interactive et sur le site Internet de l'AGLCA, qui comprend, à ce jour, des informations émanant de **plus de 900** associations ayant accepté de les rendre divulgables. Chaque association dispose d'une page écran pour présenter ses coordonnées et activités. Elle peut aussi être référencée dans le calendrier des manifestations. Ce fichier est en lien avec le site de la Ville de Bourg-en-Bresse sous la rubrique « associations ».

Le site Internet de l'AGLCA www.aglca.asso.fr

On y trouve :

• une information sur les services proposés par l'AGLCA et les contacts,

• un fichier des associations, chacune disposant d'une page écran et d'un calendrier des manifestations associatives locales,

• une foire aux questions,

• une rubrique actualités,

• des documents à télécharger : fiches recto-verso, Café crème,

• de nombreux liens sur la vie associative : membres du RAIA, Structures d'appui à la vie associative en Rhône-Alpes, maisons des associations en France, sites d'intérêt général pour les associations, etc.

Le Point Doc

Le Point Doc offre un espace clair et convivial d'informations, de rencontres et de services pour les bénévoles associatifs au coeur même de la Maison de la Vie Associative.

On y trouve une documentation, consultable sur place, classée par thématiques et régulièrement mise à jour, sur le fonctionnement des associations : guides, revues spécialisées, annuaires, mémoires, plaquettes... ainsi que des magazines édités par des associations, le journal du jour, un panneau d'affichage avec toute la presse associative du mois en cours...

Sont également accessibles aux associations :

• la consultation gratuite d'Internet (sur rendez-vous),

• le service de timbrage et de dépôt du courrier,

• un distributeur de boissons chaudes,

• un petit espace d'exposition,

• un panneau d'affichage complétant un présentoir, tous deux situés dans le hall d'entrée de la Maison de la Vie Associative pour présenter les activités des associations locales.

Photocopies

• Un photocopieur noir et blanc et couleur, fonctionnant avec un système de carte à points, est à disposition des associations, en libre service, avec une personne disponible du mardi au vendredi pour assister les usagers dans leurs manipulations et en assurer la gestion ;

• Un deuxième photocopieur est accessible à l'étage pour toutes les associations, logées ou non à la Maison de la Vie Associative, et aux mêmes horaires que l'accueil ;

• Un troisième copieur sert aux besoins internes des services de l'AGLCA ;

• Le service réalise également les maquettes des documents internes de l'AGLCA dont celle du « Café crème ».

L'observatoire local de la vie associative

Suite à la grande enquête réalisée auprès des associations du Bassin de Bourg-en-Bresse au cours de l'année 2012, une restitution publique du travail d'observation a été organisée le mardi 19 mars 2013 de 20h à 22h. Un débat s'en est suivi sur la place des associations sur le territoire, la concurrence entre elles et les moyens de communication.

Le comité de pilotage a décidé en 2013 de travailler sur un plan d'actions dont l'objectif est d'agir sur les constats observés par le biais de l'enquête de 2012 et développés dans un cahier local.

L'AGLCA a donc rédigé un document suite à un travail de rencontre avec d'autres acteurs du territoire du bassin de Bourg-en-Bresse. Ce document recense, sur la période 2013 / 2015, plus d'une vingtaine d'actions qui sont achevées, qui sont en cours ou qui doivent se mettre en place.

Citons, par exemple, l'organisation de rencontres des nouvelles associations une fois par an présentant les structures de soutien, les outils et dispositifs existants. Une 1ère rencontre a eu lieu le 21 mars 2013 (sur les associations du Bassin de Bourg-en-Bresse), une 2ème rencontre devrait se dérouler le 22 mars 2014 (sur l'arrondissement de Bourg-en-Bresse).

Dispositif régional SPPA (Soutien Pluriannuel aux Projets Associatifs)

Par délibération du 1er juillet 2011, le Conseil Régional Rhône-Alpes a souhaité renforcer sa politique Vie Associative et Education Populaire en créant un nouveau dispositif de soutien. Cet appel à projets n'est destiné qu'aux associations qui ont leur siège sur le territoire de la Région Rhône-Alpes.

Le SPPA ne vise pas à financer le fonctionnement actuel d'une association mais bien un nouveau projet, qui doit permettre à la fois de :

- créer ou maintenir des emplois qualifiés et de qualité,
- porter des initiatives inter-associatives dans une logique de développement du territoire,
- emprunter des techniques d'éducation populaire pour promouvoir la participation citoyenne,
- défendre et développer un bénévolat actif.

Le financement est de 45 000 € maximum sur 3 ans et ne peut pas excéder 75% du budget global du projet présenté. Les dépenses d'investissement ne sont pas éligibles.

Sur 2013, l'AGLCA a reçu 14 associations pour envisager un SPPA en fonction de leur projet. Aucune n'a déposé de dossier sur 2013 mais 3 dossiers en janvier 2014 dont 2 retenus.

L'accompagnement en amont :

Comme pour 2012, l'accompagnement s'est effectué selon la procédure d'accueil et d'accompagnement d'un porteur de projet SPPA :

Information sur le projet, demande de documents, suggestion d'un rendez-vous de travail entre administrateurs des associations concernées, vérification de l'adéquation entre le projet et les critères du dispositif, alerte et réorientation (si possible) du projet dans le cas contraire. Proposition d'un accompagnement selon les besoins et désirs du porteur de projet. Reprise des fondamentaux : qu'est-ce que l'éducation populaire ? L'inter-associatif ? Le développement territorial ? L'emploi de qualité ? Un OPCA ? Les obligations de l'association employeur ? … Sensibilisation à la possible diversification des financements pour assurer la pérennité des projets (via des recettes générées ou du mécénat par exemple).

Pour 2013, les thèmes majoritaires abordés sont :

- Pérennisation – modèle économique
- Notion d'éducation populaire
- Inter-associativité
- Notion de maintien de poste

Réorientations : vers quels dispositifs ?

Après vérification des critères d'éligibilité au SPPA, lorsque le porteur de projet ne peut pas prétendre au dispositif, l'AGLCA lui propose, si possible une réorientation vers un autre dispositif ou une autre structure notamment de notre réseau d'Accueil et d'Information aux Associations de l'Ain (RAIA), qui est un réseau départemental de structures d'appui, piloté par la DDCS.

Pour 2013 : réorientations vers le Plan sport emploi, le mécénat.

Comparaison : évolutions 2013 par comparaison avec 2012 et éléments d'explication

Aucun dossier n'a été déposé cette année. On constate que les associations semblent encore plus réticentes que l'année précédente à créer des postes, surtout en CDI, sans doute en raison du contexte économique global.

Nous avons beaucoup de demandes de « maintien » de poste de salariés déjà en CDI (pour faire face à des

diminutions d'autres financements) sans augmentation du temps de travail et donc inéligibles.

Analyse territoriale : ***territoires concernés, projets plutôt urbains/ruraux…***

Les projets sont majoritairement dans la périphérie directe de Bourg-en-Bresse. Les associations de l'Ain ont des difficultés à aller chercher des financements des collectivités locales au-delà de l'échelle de la commune, malgré une communication du dispositif sur le CDDRA de Bourg-en-Bresse.

Ressources internes/externes mobilisées

L'accompagnement et le suivi des projets sont réalisés par la Chargée de point d'appui à la vie associative, en lien avec la directrice adjointe, responsable du service « Développement de la Vie Associative » et le directeur de l'AGLCA.

Le service comptabilité est mobilisé sur les questions relatives au budget prévisionnel.

Les porteurs de projets bénéficient de la documentation mise à disposition par l'AGLCA (revue juridique, Association Mode d'Emploi…)

Sur 2013, il n'y a pas eu de recours à des ressources externes.

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Le dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de l'Ain vise à apporter un accompagnement de proximité aux associations qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emplois durables. Ces structures, principalement associatives, sont sources d'emplois, souvent pérennes (10 % des emplois de l'Ain – source INSEE, juin 2011) et de développement territorial.

La cible d'activité des actions d'accompagnement concerne prioritairement :

- Les structures employant des salariés par contrats de travail aidés ;

- Les associations d'utilité sociale, tous secteurs confondus, y compris celles agissant en faveur de l'émergence de projets, la priorité étant toutefois donnée aux structures réalisant ou favorisant le développement des activités de prestations de services à la personne ;

- Les structures d'insertion par l'activité économique, pour ce qui relève de la réalisation de leur projet associatif. Le Fonds départemental d'insertion finance, quant à lui, les études de faisabilité et les accompagnements nécessaires à la réalisation des activités de ces structures qui bénéficient, également, autant que de besoin, du concours du Fonds Territorial France Active ;

- Les structures implantées dans les quartiers prioritaires.

Nous intervenons sur l'ensemble du territoire de l'Ain, assurant une permanence mensuelle sur rendez-vous à l'Agence de Développement Economique-Voltaire Initiative (Saint Genis Pouilly).

Architecture de l'opération :

L'implication très forte et de plus en plus technique demandée aux administrateurs nécessite un apport de compétences pour en permettre la pérennisation. Cet apport de compétences est mis en œuvre par un cabinet de consultants après un diagnostic et un cahier des charges réalisés par le chargé de mission DLA :

- l'accueil, le repérage, l'information et l'orientation de ces structures vers les partenaires et réseaux ;

- le diagnostic de leurs capacités de consolidation économique (identification des points forts et faibles), enrichi par les membres du Comité d'appui, et l'élaboration, en commun, d'un plan de consolidation de leurs activités comprenant la prescription des différentes mesures d'accompagnement en réponse aux besoins diagnostiqués et les résultats attendus ;

- la mise en œuvre des actions d'accompagnement (ingénierie individuelle et collective) prescrites et financées par l'AGLCA via le fonds d'ingénierie du DLA.

- Les prestataires sont repérés à l'aide d'un fichier national constitué à partir du référencement de prestataires des DLA des autres départements et de nos propres réseaux, en cherchant à favoriser la proximité. Les prestataires sont rencontrés pour être référencés. Le prestataire devant intervenir est choisi parmi les deux ou trois à qui le cahier des charges a été envoyé.

Le suivi de l'intervention, les temps de bilan et d'évaluation faits avec la structure bénéficiaire permettent de pointer les forces et les faiblesses de l'intervention, donc du consultant.

Réalisation des objectifs DLA

Objectifs	Objectifs 2013	Réalisé 2013
Accueils (structures)	30	51
Dont nouvelles structures	/	45
Diagnostics (structures) dont :	28	33
Pré-accompagnement	18	24
Post-accompagnement	4	2
Mesure d'impact	6	7
Accompagnements individuels	26	18
Nouvelles ingénieries	/	11
Ingénieries engagées en N-1	/	7
Accompagnements collectifs	7	7
Nombre de structures	42	66

Quelques chiffres complémentaires :

1/ Sur l'année 2013, 31 ingénieries ont été engagées pour 145 580 € :

- **dont 112 690,40 € financés sur l'enveloppe 2013** pour 114 jours d'accompagnement représentant 25 ingénieries et 66 associations accompagnées,

- **et 32 890 € à payer sur l'enveloppe 2014** pour 25 jours d'accompagnement représentant 6 ingénieries.

Par rapport à l'année 2012, ces chiffres traduisent une amélioration dans l'engagement et la réalisation des ingénieries sur l'année civile, réduisant le phénomène d'étalement dans le temps et notamment sur 2 années civiles.

2/ Les ingénieries réalisées en 2013 ont concerné :

- **921 emplois permanents (hors postes en insertion), représentant 281,32 ETP,**
- **315 postes en insertion** *(certaines données de structures manquantes).*

3/ La durée moyenne d'accompagnement, pour les **nouvelles ingénieries engagées financièrement (individuelles ou collectives), en 2013**, est **de 5,8 journées (proche 2012).**

Pour ces mêmes accompagnements, **le coût moyen est de 6 150,75 € (+12,57% par rapport à 2012),** soit environ 1 060,47 €/journée prestataire.

Sur l'année, à noter :

- 6 accompagnements supérieurs à 6 journées (dont 2 collectifs coopération),
- des coûts très variables d'ingénierie selon les demandes : entre 3 000 € et 10 980 €, à la fois pour les ingénieries individuelles et collectives (différences entre accompagnements collectifs et formations).

Commentaires :

Un niveau satisfaisant d'atteinte des objectifs, globalement sur les différents indicateurs ; toutefois, il existe des disparités :

- Le maintien d'un niveau d'accueil et de diagnostics largement supérieur au prévisionnel,
- Un taux de réalisation des ingénieries individuelles sur l'année civile un peu bas par rapport aux attentes,
- Un niveau de réalisation d'ingénieries collectives très élevé (jamais atteint depuis 10 ans) lié au partenariat construit avec l'Addim de l'Ain en direction des associations culturelles et aux demandes d'accompagnements de projets de coopération.

• **Pour ce qui concerne les ingénieries individuelles**, le comité de pilotage, prévu à l'automne, ayant été annulé, les objectifs 2013 n'ont pu être ajustés en fin d'année au regard du flux et du budget à la baisse.
De plus, le nombre d'ingénieries individuelles n'a pas été baissé malgré l'augmentation réalisée, en début d'année, du nombre d'ingénieries collectives, ce qui nuit au taux de réalisation des ingénieries individuelles.
Enfin, les travaux en vue du reconventionnement DLA pour 2014 / 2016 ont également un peu ralenti les engagements de fin d'année 2013.

• **Dans la poursuite de 2012, la priorité de soutien aux accompagnements collectifs sur de la mutualisation ou de la coopération entre associations a conduit la réalisation, en 2013, de :**

* 3 diagnostics collectifs : fusion de 3 associations de service à la personne, coopération de 3 associations de service à la personne, coopération de 4 associations d'insertion,
* 4 accompagnements, de dimension collective, dont :
- 2 projets de fusion dans les secteurs de la Petite Enfance et des services à la personne,
- et 2 projets de coopération dans les secteurs du tourisme et des services à la personne.

Un projet de coopération de 5 associations situées sur 3 départements (Ain, Isère, Haute Savoie) est unique actuellement en matière d'accompagnement DLA. Il regroupe des structures du réseau Adessa A Domicile qui souhaitent poursuivre l'accompagnement pour mettre en oeuvre un groupement de coopération et des actions communes dès 2014 et 2015.

A noter que ce type d'accompagnement collectif nécessite un temps important de diagnostic (1 analyse par association puis détermination de la problématique collective) et mobilise souvent un nombre de jours plus important que pour les ingénieries individuelles.

• La réalisation d'un cycle de professionnalisation (projet, gestion, réglementation), en direction des établissements d'enseignement artistique, en partenariat et avec cofinancement de l'Addim de l'Ain (et intervention de Centre Ain Actif sur 1 module) :
Afin de toucher un maximum de structures et de bénévoles du département et de faire connaitre le DLA, celui-ci a proposé un cycle de 4 modules, renouvelé sur 3 zones du département (Chalamont, Saint-Denis-les-Bourg, Sergy) : 12 structures représentées, 21 participants.

Sur le Pays de Gex, ce cycle a permis de former : 4 associations, 9 participants.

• Accompagnement de 17 associations présentant des facteurs de fragilité (économique et financière, faiblesses ou blocages au niveau de la gouvernance, défaut de pilotage, relations conflictuelles avec des financeurs et collectivités de rattachement mettant en péril l'activité, tensions avec l'équipe salariée…) concernant 10 secteurs d'activités différents dont :
* 5 associations pour Familles/Enfance/Jeunesse/Logement),
* 3 associations de service à la personne,
* 2 associations d'insertion,
* 2 associations des secteurs de l'animation territoriale et de l'environnement.

12 associations du Haut Bugey ou du Pays de Gex accueillies et/ou accompagnées :
*** 2 accueils** avec renvoi vers Point d'appui,
*** 10 associations accompagnées.**

• Accompagnement d'une coopérative sur la reformalisation de son offre de services, d'une stratégie de développement et de création de partenariats locaux, ainsi que sur la prise d'autonomie de l'établissement à travers la création d'une SCIC.

• Co-portage d'un accompagnement inter-régional, avec le DLA de Haute-Loire.

• 4 accompagnements étaient en cours d'engagement sur fin 2013 et seront comptabilisés sur 2014.

ACCUEIL DES ETUDIANTS DE L'IEP DE LYON SUR BOURG-EN-BRESSE

Suite au renouvellement de l'appel d'offre du Conseil Général de l'Ain pour l'accueil de l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon (Université Lyon 2), à Bourg-en-Bresse, à la rentrée universitaire 2013-2014, l'AGLCA a pour mission :

1° La gestion, par Cécilia Marchand, comptable, salariée de l'AGLCA, de la régie d'avance secondaire.

2° La gestion et l'organisation de l'accueil des étudiants, intervenants et responsables de l'IEP, par Tony Bureau, salarié de l'AGLCA.

Il s'agit notamment de :

• Travailler, en étroite collaboration, avec les gestionnaires du lieu d'enseignement, afin d'assurer, aux étudiants, intervenants et responsables de l'IEP, les meilleures conditions possibles d'enseignement et de gestion de la formation (accueil, mise à disposition des matériels et locaux, hébergement des étudiants, responsables et intervenants…) ;

• Assister les étudiants, les intervenants et les responsables de l'IEP dans l'établissement de leurs justificatifs en vue des remboursements ou des versements d'aides prévues dans le cadre de la convention tripartite entre le Conseil Général de l'Ain, l'Agglo et l'IEP.

TRAITEMENT DE LA PAIE

PERSONNEL : *Cécilia MARCHAND, Myriam TERMINAL*
Appui Juridique : Marie-Pierre BERUT, Laëtitia MOYNE-BRESSAND

Besoins

- Réalisation des fiches de paie sous la responsabilité des dirigeants d'associations,

- Etablissement des charges trimestrielles et annuelles,

- Etablissement et envoi informatique de la Déclaration Annuelle des Données Sociales Unifiées

(DADSU = 4 DS).

Autres besoins

- Simulation de fiches de paie et calculs divers pour établir le « coût » d'un salarié en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes…

- Informations et conseils sur l'embauche, l'exécution et la modification des contrats de travail, la rupture, les intermittents du spectacle…

- Calculs particuliers : heures supplémentaires/complémentaires, chèque vacances, maladie, rupture du contrat de travail…

- Production de documents divers :

  - Journal de paie,
  - Centralisation comptable,
  - Attestations « allègement Fillon »,
  - Attestations de salaire maladie, maternité, paternité,
  - Charges mensuelles, trimestrielles, annuelles,
  - Attestations de fin de contrat (Pôle emploi, solde de tout compte, certificat de travail).

  Cette liste n'est pas exhaustive.

Statistiques paies 2013

Nombre d'associations

ANNEE 2013	déc-12	janv-13	févr-13	mars-13	avr-13	mai-13	juin-13	juil-13	août-13	sept-13	oct-13	nov-13	déc-13	Moyenne
Entrées.....		6				2								4
Départs.....		2		1										2
Logiciel Impact Emploi	19	20	20	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
Logiciel Sage	57	60	60	60	60	62	62	62	62	62	62	62	62	61
TOTAL	**76**	**80**	**80**	**79**	**79**	**81**	**81**	**81**	**81**	**81**	**81**	**81**	**81**	**81**

Nombre de bulletins

ANNEE 2013	1er semestre 2013	2ème semestre 2013	Moyenne mensuelle 2013	Moyenne mensuelle 2012
Logiciel Impact Emploi	**353**	**287**	53	62
Logiciel Sage	**1 552**	**1 674**	269	262
TOTAL	**1 905**	**1 961**	322	324

Le service a effectué en 2013 la paie pour 81 associations (76 en 2012, 79 en 2011, 72 en 2010), 8 entrées pour 3 départs.

La moyenne mensuelle des fiches de paie réalisées sur l'année 2013 est de 322 (324 en 2012, 300 en 2011, 327 en 2010, 297 en 2009). On peut constater une variation importante de bulletins certains mois due en partie aux intermittents et contrats d'engagement éducatif pour les centres de loisirs (99 CEE et 38 intermittents dans l'année).

Le nombre de paies réalisées sur l'année est de 3 866 (3 883 en 2012, 3 602 en 2011).

Nombre d'associations par secteur d'activité	
Agricole	3
Cantine	7
Centre social	1
Culturel	45
Défense d'intérêt	6
Office du tourisme	8
Service aux associations	1
Social	3
Sportif	5
Syndicat	2
Total	**81**

Le domaine d'activité des associations est divers (culturel, formation et enseignement, cantine, sport, syndicat, social, autres). Comme les années précédentes, on note une prédominance des associations culturelles dans notre fichier (45 associations dont 13 écoles de musique, 12 associations de spectacle). Autre présence forte dans notre fichier : les associations enfance-jeunesse (8 associations), les offices de tourisme (8 associations) et les cantines (7 associations).

Ventilation des salariés :

Nombre de salariés concernés : 536 contre 594 en 2012 (542 en 2011 et 532 en 2010).

Nature du Contrat		Total	%
CDD	Cadre	1	0,2
	CEE	99	18,5
	Contrat Avenir	5	0,9
	Contrat Prof CDD - 45 ans	1	0,2
	CUI CAE	41	7,6
	Intermittent	38	7,1
	Non Cadre	124	23,1
	Salarié retraité + 65 ans	1	0,2
Total CDD		**310**	**57,8**
CDI	Cadre	7	1,3
	Journaliste	1	0,2
	Non Cadre	218	40,7
Total CDI		**226**	**42,2**
TOTAL GENERAL		**536**	**100**

Contrat particulier	Total	%
Cadre	8	1,5
CEE	99	18,5
Contrat Avenir	5	0,9
Contrat Prof CDD - 45 ans	1	0,2
CUI CAE	41	7,6
Intermittent	38	7,1
Journaliste	1	0,2
Non Cadre	342	63,8
Salarié retraité + 65 ans	1	0,2
TOTAL GENERAL	**536**	**100**

Nature du Contrat	Total	%
CDD	310	57,8
CDI	226	42,2
TOTAL GENERAL	**536**	**100**

Nature Emploi	Total	%
Temps Complet	186	34,7
Intermittent	35	6,5
Temps Partiel	315	58,8
TOTAL GENERAL	**536**	**100**

Volume de CDD : 310, **y compris les CEE, Intermittents ainsi que les contrats aidés.**

Volume des CDI : 226

Travail à temps partiel : 315, ce qui représente 58,77 % de l'ensemble des contrats (les intermittents du spectacle ne sont pas comptabilisés dans les salariés à temps partiel)

Contrats aidés : 46.

LES SERVICES TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

Multimédia
Audiovisuel

MULTIMEDIA

PERSONNEL *: Yannick Margerand*

En 2013, le travail effectué par le service multimédia a porté essentiellement sur le fichier interne de l'AGLCA et sur la plate-forme de sites à destination des associations (pas encore finalisée).

Interventions externes

Association ***Le Cinémateur*** - mise à jour du site internet à l'occasion du concours « Devenez ambassadeur du Cinémateur »
Association ***CLSB*** (Canoë Loisirs Ski Bourg) - mise à jour du site internet
Radio associative ***Tropiques FM*** - mise à jour du site internet de podcasts
Association ***ADESSA*** (Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale de l'Ain) - hébergement
Cœur Émeraude (association chargée de conduire le projet de Parc naturel régional Rance Côte d'Emeraude) - emailing
La Compagnie des Quidams - hébergement
Mairie de Courmangoux - hébergement
Syndicat mixte Avenir Dombes Saône - emailing, formation et création d'une lettre d'information type
CEEI Alimentec (Centre d'Essais pour les Industriels, nouvellement NOVALIM) - emailing
La Co-opérative de Valence (espace ressources pour les acteurs de l'ESS) - emailing
DDCS - site ***Guide sur l'accueil collectif des mineurs dans l'Ain*** - hébergement
Syndicat des propriétaires forestiers de l'Ain - mises à jour
Restaurant des Dombes - emailing
Les Roulottes de la Serve (gîte et chambres d'hôtes en Beaujolais) - réalisation du site internet
SFH Formation (entreprise de formations aux automates programmables industriels) - réalisation du site internet
Pôle de Santé des Allymes Plaine de l'Ain - première partie de la réalisation du site internet, (finalisation sur 2014)

Plate-forme d'emailing

Service mis en place en 2013, notre plate-forme d'emailing a été utilisée pour un envoi de près de 40 000 mails.

AUDIOVISUEL

PERSONNEL : *Hervé Frachet, Romain Raffini, Frédéric Gonod + vacataires*

Le service Audiovisuel de l'AGLCA propose, depuis plus de 30 ans, location de matériel et prestations de techniciens dans le domaine du son et de l'image, de la simple location d'une petite sono ou d'un camescope à la sonorisation complète d'un festival ou la réalisation d'un plateau caméras.

Il réalise également la copie et les transferts de documents sonores et vidéo sur des supports actuels.

Part d'activités par rapport au chiffre d'affaires

	2013	2012	2011	2010
Location de matériel	58,6%	52,0%	56,0%	60,0%
Prestations	37,6%	38,0%	42,0%	31,0%
Vente de matériel	3,8%	10,0%	2,0%	9,0%

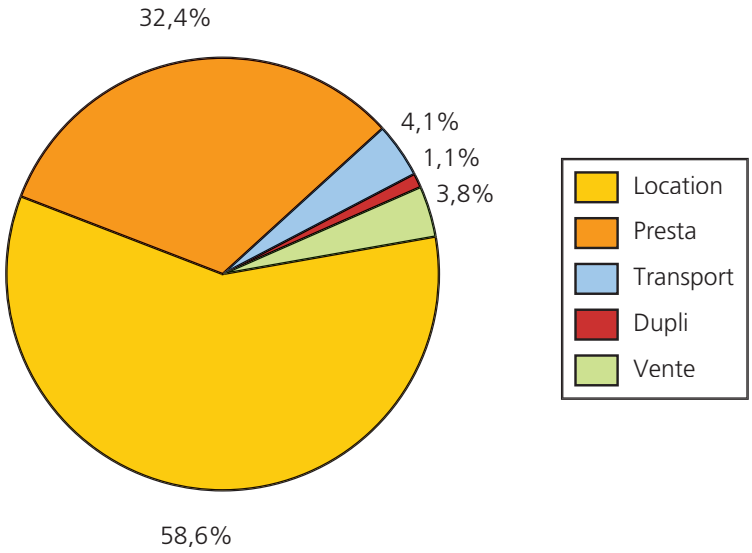

Répartition des types de clients en fonction du chiffre d'affaires

Type client	2013			2012	2011	2009
Associations locales	36 419 €	13,1%				
Associations départementales	65 368 €	23,5%	39,8%	41,8%	41,8%	57,4%
Associations extérieures au dépt	9 021 €	3,2%				
Administrations	60 822 €	21,8%	21,8%	39,9%	38,8%	24,2%
Entreprises	80 060 €	28,8%			9,6%	7,0%
Musiciens	16 625 €	6,0%	38,3%	18,3%	8,7%	11,4%
Particuliers	10 049 €	3,6%				
Total	**278 365 €**	**100,0%**				

Répartition par type d'utilisateurs

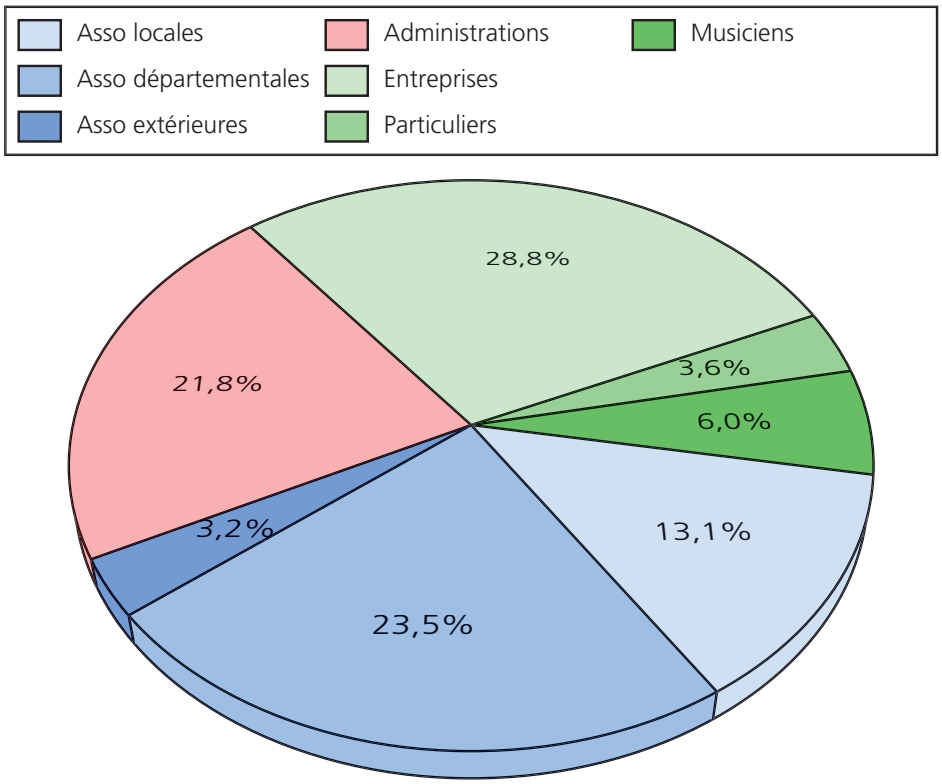

Quelques infos générales

Si nos engagements dans les **manifestations locales** sont reconnus, peut-être pouvons-nous tout de même en parler un peu ici :

- Pour la Mairie de Bourg-en-Bresse : Fête de la Musique, Buzz de Printemps, journée de la femme et d'autres prestations…
- Pour l'Agglo : cérémonie des vœux à la piscine Carré d'eau, inauguration de l'Astroboule, semaine inaugurale Ekinox (avortée !)
- Pour le Conseil Général : Journée de la lecture, Conférence sur Alzheimer, CG jeunes
- Ainterexpo : les Floralies
- Ordre des Avocats de l'Ain : Concert à l'Eglise de Brou
- OMS : fête du Sport
- Mission Locale Jeunes : concert pour les 30 ans de l'association
- La Sauvegarde de l'Enfance : Festi'Reyssouze, 6 dates entre mai et octobre, sur le quartier de la Reyssouze
- Blue Monday : Festival Good Rocking Tonight, Attignat
- Renault Trucks : réunion du personnel, sortie nouveaux véhicules, journée des familles
- Alimentec : de nombreuses réunions dans l'amphithéâtre, fourniture de petit matériel
- Université Inter Age : nombreuses conférences à l'Amphi
- Centres sociaux de Bourg-en-Bresse : fêtes de quartier
- MJC de Bourg : Espace d'un été

Mais aussi, un peu plus loin :

• Ambérieu-en-Bugey : Soirée Celtiques (Club de Rugby), Allymes en musique, spectacle de Noël (CMCAS EDF)
• Lagnieu : Chorale Ainsolhit
• Châtillon : Feu d'Artifice, OMC, Ecole de Musique
• St-Martin-du-Mont : fête de la Musique Com Com Bresse-Dombes-Sud Revermont
• Arbent : Fête de la Musique
• Oyonnax, CC Aragon : locations de projecteurs vidéo
• Ceyzérieu : festival Art'zé Bouilles (bisannuel)
• Albiez (Savoie) : Festival Celticîmes
• Morez (Jura) : chorale Kilukru

Et également :

• Conservation départementale et musées de l'Ain : nombreux travaux vidéo et audio (transfert, mise en forme de document, etc.)
• Mairie de Châtillon : fourniture de matériel, suivi d'installations fixes

La **proximité**, pour nous, s'exprime de différentes façons :

• En 2013, nous avons fait appel à **19 techniciens, sur 142 jours**. Tous sont domiciliés dans l'Ain, la plupart autour de Bourg-en-Bresse, sauf deux qui n'en sont qu'originaires…

• Quand c'est possible, nous choisissons des fournisseurs burgiens : matériel électrique, outillage, quincaillerie, petits équipements (achat ou location). Pour le matériel professionnel, nos fournisseurs sont rhônalpins ou de départements limitrophes. Les produits, eux, viennent du Japon, des États-Unis, d'Angleterre, d'Allemagne, du Liechtenstein, de Suisse, de Suède, d'Italie, ou… de France ! Et nous louons des compléments de notre parc sur Bourg-en-Bresse, Mâcon, Lyon, parfois Châlon-sur-Saône…

• Si notre activité est par essence d'ordre local, nous avons des sollicitations pour des prestations plus lointaines. Les conditions financières font que la plupart du temps le prix n'est pas acceptable pour le demandeur. Mais ce n'est pas toujours le cas : le demandeur peut faire le choix de travailler avec nous (festival de musique irlandaise « Celticîmes » en Savoie, par exemple). Dans ce cas, l'importance globale de la manifestation relativise les coûts du transport et de l'hébergement. Mais nous n'avons pas pour objectif de prospecter loin d'ici.

• La proximité, c'est aussi prendre le temps d'apporter informations et conseils à nos interlocuteurs, même en l'absence d'activités commerciales. Nous n'avons pas solution à tout, mais apporter des pistes de réponses est très important à nos yeux.

• Il y a également la « préférence locale », qui nous conduira à renoncer à une demande extérieure si nous savons que nous aurons à répondre à des demandes locales.

Achats 2013 :

• Camion 20m^3 + Rampe de chargement alu 3m
• 6 projecteurs théâtre PC 500W + 4 horiziodes 500W
• 4 enceintes NEXO PS15R2 + 1 ampli 4 canaux NEXO
• 1 console de mixage analogique 24 voies MIDAS Venice F32 (permettant l'enregistrement multipistes direct sur PC ou Mac (remplacement Soundcraft vendu en juin 2012)
• Remplacement 2 amplis
• Enregistreur audionumérique
• Accessoires d'accroche divers : colliers, pinces chapiteau, câble acier.